

Tarifs

Tarifs Toutes Taxes Comprises (TTC) – Mis à jour le 01/03/2026

| Tarifs Hébergement à titre payant (Tarif différencié selon arrêté du 24/12/2025) | Tarifs TTC par jour |
|---|---------------------|
| Résident de plus de 60 ans | 95,59 € |
| Résident de moins de 60 ans (Y compris participation des frais de dépendance des personnes de moins de 60 ans fixée par le Conseil Départemental) | 114,34 € |
| Tarifs Hébergement au titre de l'ASH (Arrêté tarifaire du 11/06/2025) | Tarifs TTC par jour |
| Résident de plus de 60 ans | 70,81 € |
| Résident de moins de 60 ans (Y compris participation des frais de dépendance des personnes de moins de 60 ans fixée par le Conseil Départemental) | 89,56 € |

| Tarifs Dépendance Fixés par le Conseil Départemental (Arrêté tarifaire du 11/06/2025) | Résident de plus de 60 ans Tarifs TTC par jour |
|--|---|
| GIR 5-6 (Dépendance la plus faible) | 5,55 € |
| GIR 3-4 | 13,08 € |
| GIR 1-2 | 20,61 € |
| Forfait dépendance résident de moins de 60 ans | 18,75 € |

Prestations optionnelles

Repas pour les invités du résident
Repas de fête pour les invités du résident

Tarifs

12 €
16 €

Formalités financières d'admission

Dépôt de Garantie résidents au statut "payant" 2 867,70 €
Dépôt de garantie résidents au statut "ASH" : selon le montant inscrit sur la notification d'Aide Sociale à l'Hébergement. en cours de validité. transmise par le département
Dépôt de garantie résidents en accueil temporaire : calcul au prorata du nombre de jours d'hébergement, plafonné à 30 jours

Montant

2 867,70 €